

Information municipale ► Vendredi 30 avril 2021



## INSCRIPTIONS SCOLAIRES 2021/2022 ECOLE PUBLIQUES

Votre enfant doit effectuer sa 1<sup>ère</sup> rentrée des classes en maternelle dans une école publique : pensez à le pré-inscrire sur le portail Famille. Pour prendre connaissance des modalités d'inscription, rendez-vous sur le site internet de la ville [lerheu.fr](http://lerheu.fr) ou contactez la mairie. Attention ! L'inscription en mairie ne vaut pas admission à l'école. Celle-ci est prononcée par le (la) directeur (trice) de l'école.

### MARCHÉ

Il n'y aura pas de marché samedi 1<sup>er</sup> mai. Prochain marché: samedi 8 mai.

### RÉUNION D'INFORMATION / RÉSIDENTE EKIP'ÂGE

La Mutualité, en partenariat avec la Ville, le groupe Duval et Archipel Habitat, ouvre en novembre prochain sa nouvelle résidence Ekip'âge pour personnes âgées autonomes. Située en centre-ville elle disposera :

- de 36 logements fonctionnels et adaptés aux personnes vieillissantes.
- d'un espace commun afin de favoriser le lien social et la rencontre,
- d'un service d'accompagnement à la vie sociale, animé par un "Ekipier", présent tous les jours de la semaine.

Participez à la réunion de présentation de ce projet en visio-conférence, le **mercredi 19 mai**, à 20 heures.

■ *Pour rejoindre la réunion, rendez-vous sur le site de la ville [lerheu.fr](http://lerheu.fr), rubrique "Agenda".*

### COMMENT VÉRIFIER VOTRE SITUATION ELECTORALE?

Pour vérifier que vous êtes bien inscrit(e) sur la liste électorale rheusoise ou pour vérifier que vous n'avez pas été radié(e), vous pouvez consulter le téléservice mis en place sur le site [service-public.fr](http://service-public.fr).

Pour plus de renseignements, n'hésitez pas à contacter la mairie.

Rappel: inscription possible jusqu'au 14/05.

■ <https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/services-en-ligne-et-formulaires/ISE>

### INSCRIPTIONS PERISCOLAIRES 2021/2022 ECOLE PRIVEE SAINTE-MARIE

Les services périscolaires de l'école privée sont également assurés par la collectivité. Pour une 1<sup>ère</sup> inscription aux services périscolaires (inscription préalable obligatoire auprès du chef d'établissement), les parents doivent pré-inscrire leur enfant sur le portail Famille. Pour prendre connaissance des modalités d'inscription, rendez-vous sur le site internet de la ville [lerheu.fr](http://lerheu.fr).

► **Quelle que soit l'école de votre enfant, la pré-inscription doit se faire avant le 8 mai.**

■ *Information complémentaire : service Education, enfance, jeunesse par courriel : [secretariateej@ville-lerheu.fr](mailto:secretariateej@ville-lerheu.fr) ou par téléphone au 02 99 60 71 31, du lundi au vendredi, de 14 h à 17 h.*

### CONSULTATION: QUEL AFFICHAGE SOUHAITONS-NOUS DANS LA MÉTROPOLE?

C'est à cette question que chaque habitant est invité à répondre. Des affiches, des enseignes émaillent nos routes et nos rues. Où les implanter, selon quelles règles? Un règlement local de publicité intercommunal devrait entrer en vigueur courant 2022. Le conseil métropolitain du 19 novembre en a lancé l'élaboration, avec les communes et avec l'avis des habitants.

La Ville de Le Rieu prend l'initiative de consulter ses habitants le vendredi 7 mai, à 20 h. Un lien de connexion à la visioconférence est disponible sur le site, rubrique "Concertation". Afin de faciliter les échanges, des documents sont en consultation préalable.

■ [www.lerheu.fr](http://www.lerheu.fr)

### ALLÉES DES CIMETIÈRES : PARTICIPEZ À LEUR DÉNOMINATION

Afin de permettre une meilleure orientation dans le cimetière-parc (voie des Acquêts) et dans le cimetière du centre (rue Jean Châtel), la Ville vous invite à prendre part à la dénomination de leurs allées. Thème à décliner: la nature (arbres, fleurs, vents...). Faites part de vos propositions, avant le **jeudi 20 mai**, par courriel à [mairie@ville-lerheu.fr](mailto:mairie@ville-lerheu.fr) ou à l'accueil de la mairie.



### EMPLOI

La Ville recrute un ou une ATSEM / animateur.rice sur le temps pré-scolaire. Date de candidature: 21 mai 2021.

Poste à pourvoir à la rentrée scolaire de septembre.

■ *Plus d'information sur [www.lerheu.fr](http://www.lerheu.fr), rubrique "la Ville recrute" ou par téléphone au 02.99.60.71.31*

## CÉRÉMONIES DU 8 MAI 1945

### ACTE DE MÉMOIRE EN FORMAT RESTREINT

Les conditions sanitaires ne permettent pas de se rassembler à l'occasion des commémorations du 8 mai. Elles auront lieu en petit comité à Moigné et dans le centre-ville, avec un dépôt de gerbe aux monuments aux Morts.

■ Une vidéo sera consultable en ligne sur le site [lerheu.fr](http://lerheu.fr) et sur Facebook.



## DON DU SANG

Malgré une large partie de 2020 marquée par la crise sanitaire, donateurs, vous avez répondu présents. Continuez à parler du don de sang autour de vous, à sauver des vies en 2021 et à intégrer la belle communauté des donateurs de sang !

Le don de sang, c'est aussi partager des moments de vie illustrant parfaitement les valeurs de solidarité, de citoyenneté et de générosité chers à l'EFS. Continuez à partager votre pouvoir, en donnant votre sang, vos plaquettes et votre plasma. Devenez "ambassadeur" et parlez-en autour de vous. Aujourd'hui donner, son sang, c'est très simple!

► Prochaine collecte à Le Rheu, salle Mariette Nansot (rue de L'Hermitage), le mercredi 19 mai, de 14 h 30 à 19 h.

■ Suis-je éligible au don du sang, rendez-vous sur :

[www.dondesang.efs.sante.fr](http://www.dondesang.efs.sante.fr).

## DÉCLARATION DES REVENUS : SERVICES EN LIGNE

La campagne de déclaration des revenus est lancée et les services en ligne de la DGFIP sont ouverts. La déclaration en ligne est obligatoire. Vous avez jusqu'au mardi 1<sup>er</sup> juin 2021 pour la réaliser sur [impots.gouv.fr](http://impots.gouv.fr).

■ Renseignements 0 809 401 401, du lundi au vendredi, de 8 h 30 à 19 h (numéro d'appel et service gratuit).



## MAGAZINE MUNICIPAL : DONNEZ VOTRE AVIS !

Dans le cadre de l'actualisation de la maquette du magazine municipal, la Ville vous demande votre avis. Quelles rubriques vous intéressent le plus ? Qu'aimeriez-vous y trouver ? Que faudrait-il modifier pour que vous vous y intéressiez ? Autant de questions qui nous aideront à adapter le magazine à vos nouvelles attentes ! N'hésitez pas à remplir le formulaire en ligne sur [lerheu.fr](http://lerheu.fr) ou à demander une version imprimée à l'accueil de la mairie avant le vendredi 7 mai.

■ Pour toute demande complémentaire : mairie - 02.99.60.71.31

## Restauration scolaire

AVRIL

du 5

au 9



**Lundi** : Salade de lentilles - Rôti de dinde au jus et haricots beurre ou flageolets - Yaourt sucré et abricots secs.

**Mardi** : Betteraves et dés de chèvre - Paëlla végétarienne - Pomme.

**Mercredi** : Pamplemousse - Galette tomate et fromage - Crêpes au

miel.

**Jeudi** : Taboulé - Blanquette de dinde et haricots verts - Tome noire - Poire.

**Vendredi** : Salade bicolore - Dos de lieu beurre persillé et purée verte - Dessert lacté vanille et palet breton.

## ECLAIRAGE PUBLIC

A partir du 3 mai, la Ville fait le choix écologique de suspendre l'éclairage public durant la période estivale (fin août).

## Permanences

L'espace "Vie sociale" de L'Autre Lieu est ouvert. L'accès est possible uniquement sur rendez-vous.

### Emploi

- Point Accueil Emploi (PAE) : sur rendez-vous au 02.90.02.36.41
- Start'Air - Uniquement sur rdv auprès du P.A.E.
- We Ker - 02 99 78 00 78
- Centre d'Information sur les Droits des Femmes et des Familles (CIDFF) : 02.99.30.80.89

### Enfance / Séniors / Famille

- Relais Intercommunal Parents Assistants Maternels Enfants (RIPAME) 02.90.02.36.85
- CLIC Noroît - 02.99.35.49.52
- Sécurité sociale / CPAM 3646

### Social

- Adjointe aux affaires sociales (C. Yvet) - Permanence sociale et logements uniquement sur rendez-vous 02.99.60.71.31
- Assistantes sociales - Prendre rdv auprès du CDAS de Pacé 02.99.27.76.41. Permanence les mardis et jeudis matins.

## Contacts - élus

Pour contacter vos élus de proximité (carte des périmètres sur le site [lerheu.fr](http://lerheu.fr), rubrique "ma ville / démocratie") :

- [tremeliere@ville-lerheu.fr](mailto:tremeliere@ville-lerheu.fr)
- [acquets@ville-lerheu.fr](mailto:acquets@ville-lerheu.fr)
- [landesapigné@ville-lerheu.fr](mailto:landesapigné@ville-lerheu.fr)
- [huberdieres@ville-lerheu.fr](mailto:huberdieres@ville-lerheu.fr)
- [centre@ville-lerheu.fr](mailto:centre@ville-lerheu.fr)
- [moigne@ville-lerheu.fr](mailto:moigne@ville-lerheu.fr)
- [champsfreslons@ville-lerheu.fr](mailto:champsfreslons@ville-lerheu.fr)

Elu de permanence (en cas d'urgence uniquement et hors horaires d'ouverture de la mairie) 06.70.16.01.49

L'Hebdo n° 1909  
Directeur de la publication : Mickaël Bouloux  
Conception, réalisation, impression : Ville de Le Rheu.